FORÊT D'EXCEPTION

MONTAGNE DE REIMS

MONTAGNE DE REIMS FORÊT D'EXCEPTION®

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Office National des Forêts

Label Forêt d'Exception®
17 forêts lancées dans la démarche

© ONF JUIN 2017

Le label Forêt d'Exception®

Une démarche nationale au cœur du développement durable

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale, environnementale) ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associé à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® distingue la gestion d'excellence de ces forêts, reconnues pour leur patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'histoire ou de bois de grande valeur. À ce jour, dix-sept forêts ou ensembles forestiers sont engagés dans le réseau Forêt d'Exception®.

Une initiative locale et participative

Sur chacun de ces sites, la création d'un comité de pilotage local présidé par un élu constitue la première étape vers la labellisation. Collectivités, institutionnels, associations… tous les acteurs du territoire ayant la volonté commune de valoriser leur patrimoine forestier y sont représentés.

À partir de leurs réflexions concertées, ils fixent les grandes orientations de leur travail collectif dans un protocole d'accord. Ils établissent ensuite un programme d'actions (ou contrat de projet) au bénéfice de la forêt et ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée.

Sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période de cinq ans renouvelable par un comité national d'orientation composé d'experts et de représentants des ministères dans les domaines de l'agriculture et des forêts, de l'environnement, de la culture et du tourisme.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, l'exemplarité de la gestion qui y est mise en œuvre et les partenariats engagés.

Forêt d'Exception® en Montagne de Reims

La forêt, amphithéâtre de Hautvillers, est encerclée par le vignoble
© DUFFARD/ONF

Une dynamique au service d'un projet de territoire

S'engager via des enjeux partagés

Engagée localement dans la démarche Forêt d'Exception® depuis 2011, l'agence ONF Aube-Marne est accompagnée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims pour mener à bien ce projet. Ils animent conjointement le Comité de pilotage local et s'impliquent dans l'ingénierie technique et financière des actions Forêt d'Exception® en Montagne de Reims.
Ce partenariat novateur se fonde sur la volonté commune des deux structures de promouvoir la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, de mettre en place une dynamique territoriale autour de la valorisation de l'espace forestier et ainsi favoriser l'appropriation du patrimoine naturel par les habitants et les élus.

Tout un territoire mobilisé

L'ONF et le Parc ont souhaité mettre en place une démarche participative en associant l'ensemble des acteurs du territoire afin de recueillir les attentes et les avis de chacun. C'est ainsi qu'un Comité de pilotage s'est créé pour construire les actions à mener : la Montagne de Reims est le seul site qui compte trente-cinq membres dans son instance de concertation.

Présidé par Mme Corinne Démotier, vice-présidente du Parc et maire de Germaine, le Comité de pilotage regroupe des représentants des pouvoirs publics (Conseil régional, conseil départemental, DREAL, DDT, etc.), des villes portes et des communes du Parc (Reims, Épernay, Verzy, Hautvillers, etc.), des acteurs forestiers et des sylviculteurs (Communes forestières, CNPF, Valeur Bois, PEFC, etc.), des acteurs de la nature, des loisirs et du tourisme (Fédération des chasseurs de la Marne, Comités départemental et régional de Tourisme, fédérations sportives, université de Reims, etc.) et des acteurs du vignoble (maisons de Champagne, mission Unesco).

Les membres du COPIL réunis au manoir de Verzy en 2015

© SEMIN/PNR

Feuille de route 2014-2018

Lever le voile sur nos forêts

Le travail de réflexion engagé par l'ensemble des acteurs de la forêt et du territoire a abouti à un programme d'actions partagé pour la période 2014-2018.

Les 26 fiches actions s'appuient et se déclinent à partir de cinq axes stratégiques :

1. **Permettre l'accès de tous** et le partage des activités au sein de l'espace « forêt »
2. **Développer des actions** de sensibilisation et de communication autour de la forêt à destination du grand public et des professionnels
3. **Améliorer les connaissances** sur la forêt en tant que ressource économique, écologique et sociale
4. **Développer** une activité économique responsable, de la ressource jusqu'au produit, grâce à l'amélioration des pratiques et à l'innovation
5. **Créer** une offre de tourisme et de loisirs cohérente sur le massif et en adéquation avec les besoins de la société

Une labellisation officielle le 28 juin 2017

Les représentants du COPIL Forêt d'Exception®
en Montagne de Reims et les membres
du Comité national d'Orientation,
réunis suite à la validation du dossier de candidature

En Montagne de Reims, la démarche Forêt d'Exception® a suscité la réalisation d'un document inédit : la synthèse de toutes les informations disponibles liées au patrimoine forestier.
La valeur patrimoniale des trois forêts, l'implication des acteurs du territoire et les actions réalisées dans le cadre du projet ont reçu les félicitations du Comité national d'orientation en septembre 2016, conduisant ainsi à la labellisation officielle des forêts de Verzy, Hautvillers et Chêne à la Vierge en juin 2017.

Un pont entre vigne et forêt

Retour à la vinification sous-bois à partir de chêne local grâce au savoir-faire de la tonnellerie de Champagne

Les relations nouées dans le cadre du projet Forêt d'Exception® en Montagne de Reims permettent aujourd'hui la renaissance des liens historiques entre vigne et forêt.
Dès les prémices de la démarche, les **maisons de Champagne Veuve Clicquot Ponsardin et Moët & Chandon** se sont rapprochées de l'ONF pour soutenir cette initiative. Véritable atout, ce mécénat aux couleurs locales a permis la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes sur le terrain et l'organisation d'événements prestigieux.
L'entrée des coteaux historiques de Champagne à l'Unesco en 2015 résulte également d'un long travail en collaboration avec la mission la Mission Patrimoine mondial afin, notamment, de garantir la pérennité paysagère de l'amphithéâtre naturel du coteau de Hautvillers.

La démarche de gouvernance en quelques dates

- **15 SEPTEMBRE 2011** — Création du Comité de pilotage
- **2 MAI 2013** — Signature du protocole d'accord à l'abbaye de Hautvillers
- **9 JUIN 2015** — Signature du contrat de projet au manoir de Verzy
- **13 SEPTEMBRE 2016** — Avis favorable du Comité national d'orientation suite à soumission du dossier de candidature
- **28 JUIN 2017** — Cérémonie officielle de labellisation

Le massif forestier de la Montagne de Reims, un véritable poumon vert

© COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

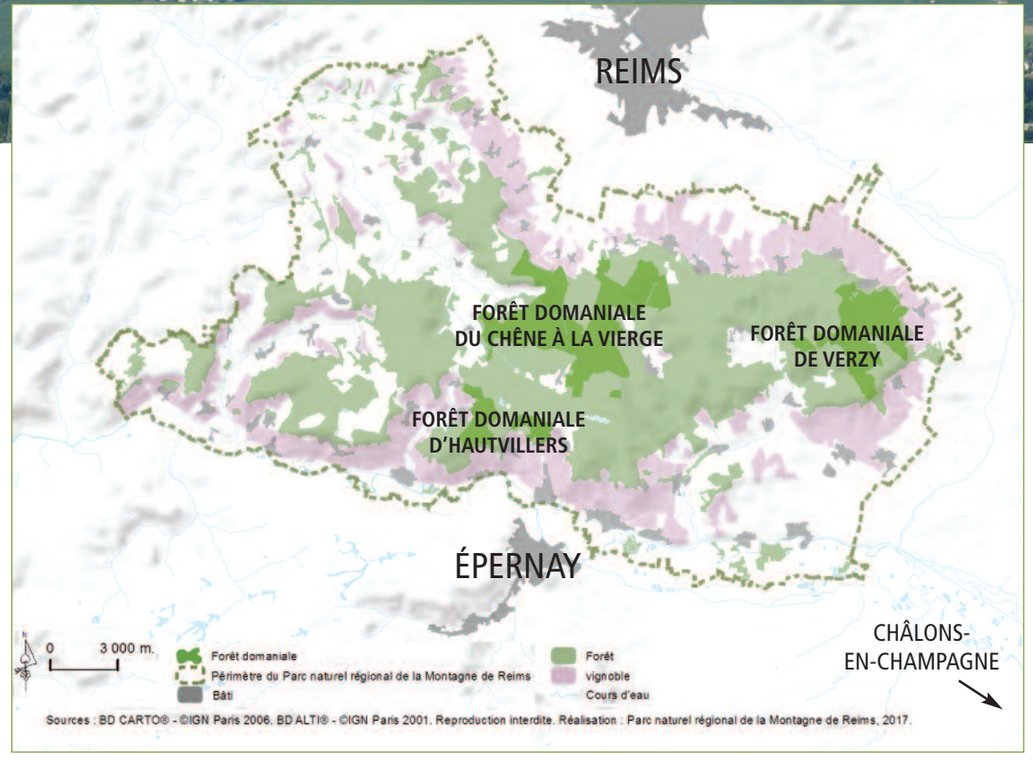

Les trois forêts domaniales de la Montagne de Reims (Chêne à la Vierge, Hautvillers, Verzy) sont situées au cœur du Parc naturel régional, dans un large plateau forestier dominant les coteaux viticoles de Champagne. Les 3 500 hectares qu'elles représentent côtoient une multitude de forêts privées et communales, qui elles-mêmes s'étendent sur les 17 400 hectares autres du massif. Ces forêts recèlent de grandes richesses, tant sur la qualité de la ressource en bois que sur la biodiversité qui s'y trouve. Elles sont, du reste, le plus vaste site au monde de hêtres tortillards : les fameux Faux de Verzy.

Seul grand massif forestier de l'ouest de la Marne, la Montagne de Reims se trouve au centre d'un important bassin de population entre les villes de Reims, Epernay et Châlons-en-Champagne (plus de 300 000 habitants). Les forêts domaniales sont donc, par conséquent, une zone de loisirs et de quiétude très fréquentée par les habitants des communes et des grandes agglomérations voisines. Elles voient ainsi cohabiter de nombreuses activités en leur sein, ayant chacune des enjeux et des intérêts différents : production de bois, chasse, préservation des milieux naturels, randonnée, cueillette, etc.

La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts est donc primordiale pour les gestionnaires de ces espaces naturels.

Les extraordinaires
Faux de Verzy

La forêt domaniale de Verzy est l'espace naturel le plus fréquenté de Champagne-Ardenne. Les éco-compteurs mis en place par le Parc et relevés régulièrement par l'ONF indiquent une moyenne de 200 000 passages par an. La raison principale de cette fréquentation élevée est la présence des fameux hêtres tortillards de Verzy, autre**ment appelés Faux.**

Avec plus de 800 Faux répartis sur une soixantaine d'hectares, le site de Verzy est unique au monde. Cette rareté de la nature est d'ailleurs protégée par un site classé depuis 1932 et par une Réserve biologique dirigée depuis 1981.

L'emplacement des Faux serait celui des anciens jardins de l'abbaye de Saint-Basle. On estime, sans pour autant en avoir la preuve, que la sauvegarde de ces arbres est certainement due aux moines bénédictins jusqu'à la Révolution. La population de Faux, n'ayant pas accès à la lumière sous le couvert forestier, ne se serait en effet pas maintenue sans l'action de l'Homme.

Aujourd'hui, la gestion de la forêt de Verzy mise en œuvre par l'ONF concilie la préservation des Faux de Verzy avec la production de bois et l'accueil des promeneurs. La Réserve biologique est parcourue d'un sentier labellisé Tourisme & Handicap pour les quatre types de handicap (auditif, visuel, moteur, mental) depuis 2010. Cette balade est accessible de tous et permet d'observer une centaine de Faux.

De nombreuses hypothèses ont été émises sur l'origine de ces arbres curieux. Si les premières théories appartiennent au domaine des légendes, on sait aujourd'hui que l'apparence tortueuse des Faux provient d'une mutation génétique : ce sont des mutants du hêtre commun.

Ce site, à travers ses Faux, permet aux promeneurs d'assister à un événement naturel unique autrement que dans un musée ou un laboratoire : la naissance de la biodiversité grandeur nature et en temps réel.

De tout temps, ces arbres
aux formes surprenantes ont stimulé
la curiosité ou l'imaginaire des hommes
qui les ont rencontrés © ADT, ONF

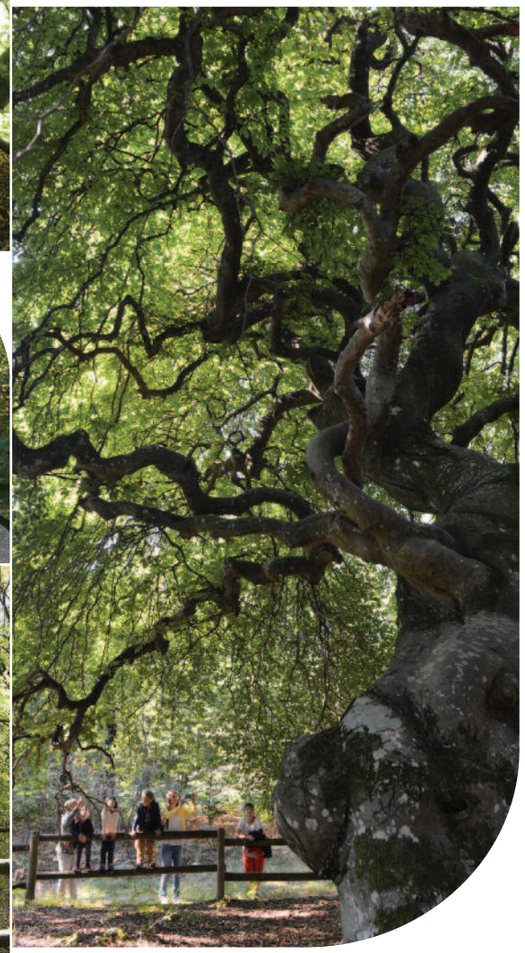

Les forêts de la Montagne de Reims témoignent de l'Histoire des hommes qui y ont vécu. Ci-contre de haut en bas : charbonniers, briquetiers, carrière de meulières sur le site des Faux de Verzy, blockhaus du Mont Sinaï. Ci-dessous : bornes portant la croix de Lorraine et le Chêne à la Vierge béni par l'archevêque de Reims en 1880 en sont quelques illustrations © PNR, ONF

Des forêts anciennes façonnées par l'Homme

Le massif forestier de la Montagne de Reims a constitué un élément capital de l'environnement matériel et culturel des sociétés rurales locales à travers les siècles. Si certaines cartes remontent au XVI^e siècle, une étude palynologique nous rapporte que l'Homme et la forêt cohabitaient déjà sur ce secteur dès 300 avant J.-C.

Les forêts domaniales, sculptées par l'Homme au cours de l'Histoire, sont marquées de nombreux vestiges du passé. Certains sont évidents : une ancienne voie romaine, les abbayes de Saint-Basle et de Hautvillers, les bornes de délimitation de parcelles forestières gravées de signes ostentatoires ou encore les blockhaus de l'observatoire du Mont-Sinaï.

D'autres sont méconnus ou se font plus discrets. Par exemple, les nombreuses irrégularités des sols forestiers proviennent en partie d'anciennes extractions de matières premières souterraines : l'argile et les limons pour les poteries et les tuileries-briqueteries, la pierre à meulière pour l'empierrement des voiries. De nombreux ouvriers et artisans dépendant de l'exploitation des bois fréquentaient les forêts : bûcherons, charbonniers, potiers, verriers, forgerons, débardeurs…

Ces activités ont également contribué à la création du réseau étendu de zones humides et de milieux aquatiques présents en forêt, en plus des bombardements de la Grande Guerre et d'usages divers plus anciens et peu étudiés (pastoral, stockage de poissons).

Et cet arbre décoré le long de la route entre Reims et Épernay ? Il s'agit en fait du Chêne à la Vierge dont la forêt tire son nom. La légende remonte au Moyen-Âge, période à laquelle un bûcheron aurait trouvé une statuette de la Vierge Marie au cœur de cet arbre. Celui-ci fut dès lors l'objet d'une grande vénération et devint même l'objet d'un pèlerinage annuel.

Les forêts domaniales ont longtemps eu un rôle économique pivot dans le quotidien des habitants, comme en témoignent les traces de ces anciennes activités. Ce rôle s'est aujourd'hui transformé pour tendre vers les loisirs et le ressourcement.

La dialectique entre vigne et forêt : une typicité de la Montagne de Reims

Historiquement mariées par l'Homme, vigne et forêt ont longtemps joué un rôle complémentaire pour les habitants du territoire de la Montagne de Reims.

Les établissements religieux qui s'installent en bordure du massif dès le VIe siècle disposent d'un droit d'usage en bois, transformé notamment en piquets de vigne. Ils propagent et bonifient la viticulture, à l'exemple de Dom Pérignon.

© DUMANGIN

La production vini-viticole est longtemps dépendante de la forêt : hottes, bassines, pressoirs, tonneaux… la majorité des instruments qu'emploie le vigneron pour vendanger, vinifier et conserver le vin sont issus de matériaux ligneux. Jusqu'à la veille du premier conflit mondial, les ceps sont plantés en foule, maintenus par des tuteurs en bois appelés échalas : la forêt doit en fournir 20 à 40 millions chaque année. Les châtaigniers et les robiniers sont alors cultivés en grand nombre pour leur bois imputrescible.

À cette époque, l'idéal pour le vigneron était de posséder un carré de bois pour s'approvisionner régulièrement en échalas. Ceci explique l'extrême morcellement actuel des forêts privées : plus de 9 000 propriétaires privés cohabitent sur le territoire de la Montagne de Reims. **L'art de la viticulture conditionne ainsi la sylviculture et façonne la propriété sylvicole.**

À partir du XXe siècle, les pratiques viticoles se modernisent avec l'apparition de cuves en ciment puis en inox, la mécanisation, la conduite palissée des ceps structurée sur fil de fer. Les ressources forestières perdent progressivement leur importance dans l'économie viticole. De nos jours, cette tendance revient cependant à la mode avec le retour de la vinification sous-bois et de la tonnellerie traditionnelle.

Un paysage à la valeur universelle exceptionnelle

L'appellation « Montagne de Reims » désigne bien un obstacle : c'est le relief le plus marqué de tout le bassin parisien (288 mètres). Les forêts et les vignes marquent l'identité paysagère de ce territoire depuis des siècles, leurs répartitions se faisant en parfaite cohérence avec la nature et l'utilisation des sols.

L'organisation spatiale si particulière des coteaux historiques de Champagne, au niveau du versant sud de la Montagne de Reims, est entrée en 2015 au Patrimoine mondial de l'humanité au titre de paysage culturel français.

En cohérence avec les dynamiques territoriales en place et afin de répondre pleinement aux nouveaux enjeux qui les concernent, les forêts domaniales de la Montagne de Reims se sont ainsi inscrites dans la démarche Forêt d'Exception®.

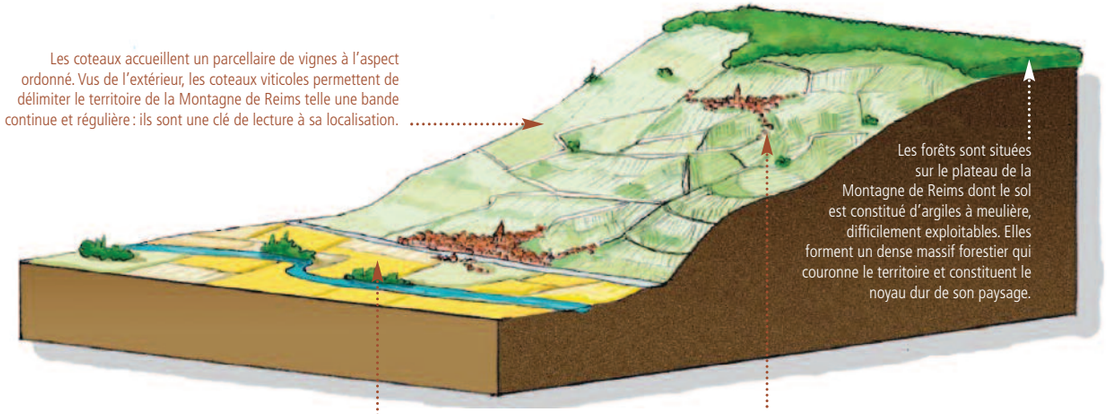

© FOUQUART/ONF

Quelques illustrations sur le terrain

Sans attendre l'obtention du label Forêt d'Exception®, les partenaires ont œuvré à la concrétisation du programme d'actions depuis plusieurs années, en voici quelques exemples.

Améliorer les connaissances sur la forêt : la tourbière de Verzy, un puits d'histoire et un écosystème rare

En forêt de Verzy, parmi le large réseau de mares forestières, se trouve un écosystème extrêmement rare et fragile : une tourbière. En plus d'abriter une faune et une flore particulières, ce milieu constitue une véritable machine à remonter le temps grâce aux pollens et aux résidus organiques contenus dans ses couches sédimentaires.
Le laboratoire Chrono-Environnement du CNRS y a mené une étude pollinique couplée de datations radiocarbones, délivrant une vision des temps anciens sur ce secteur.
Les résultats montrent que la tourbière, âgée d'au moins dix-huit siècles, s'est implantée dans un milieu déjà anthropisé (pâtures, prairies). Au Moyen-Âge, elle aurait même été utilisée comme fosse de rouissage (chanvre). Une mine d'informations pour les gestionnaires, partagées sur les pupitres installés sur le sentier autour de la tourbière.

Développer une activité économique responsable : préserver le paysage des Coteaux de Champagne

La forêt domaniale de Hautvillers, qui fait partie des coteaux historiques de Champagne, présente de grands enjeux paysagers. Ayant à cœur de contribuer à cette démarche de valorisation du patrimoine culturel, l'ONF a mené une étude de grande ampleur afin de diluer l'impact paysager des coupes dans le temps sur ce promontoire forestier. Concrètement ce sont des recommandations de renouvellement qui s'étalent sur 80 ans et que les forestiers suivent minutieusement pour concilier préservation du paysage, activité économique et accueil du public.

© GOBEAUT/ONF

Communiquer et sensibiliser : les Rencontres Forestières, un lien entre élus et gestionnaires

Afin d'affirmer la forte gouvernance des acteurs du territoire à travers Forêt d'Exception®, une journée d'échange annuelle entre les décideurs locaux et les gestionnaires des espaces forestiers a été initiée en 2014 afin de les sensibiliser à des thématiques de gestion forestière : les « Rencontres Forestières ». Cette manifestation marque un rendez-vous convivial pour mieux se connaître et discuter des enjeux de chacun. Elle répond au cœur de nos préoccupations en renforçant les liens entre les différents acteurs du territoire autour de réflexions sur des outils communs de compréhension et de gestion.

© PNR DE LA MONTAGNE DE REIMS

© GOBEAUT/ONF

Concilier les différents usages de l'espace forestier : le développement de circuits VTT officiels

Le Parc et l'ONF ont engagé une collaboration avec le Comité départemental de cyclisme en 2014 afin de trouver des solutions concertées pour le développement de circuits VTT en forêt domaniale. La signature d'une convention a ainsi formalisé la réhabilitation et l'entretien de deux circuits VTT en forêt du Chêne à la Vierge. La mise en place du balisage s'est faite en étroite relation entre les trois structures et une communication renforcée doit permettre la remise en état rapide des circuits en cas de dégradation. Cette action exemplaire doit inciter tous les usagers et les gestionnaires à progresser vers un partage harmonieux de l'espace tout en les sensibilisant aux contraintes de chacun.

© C. MANQUILLET-COLL. ADT MARNE

Créer une offre touristique attractive : l'application numérique « En forêt de Verzy »

« En forêt de Verzy » vient moderniser l'offre d'accueil mise en place par l'ONF sur cet espace naturel protégé et extrêmement fréquenté. Les promeneurs étant équipés de smartphones pourront désormais recevoir des informations sur les Faux de Verzy tout au long de leur balade : archives, cartes postales anciennes, interviews… retracent l'histoire et la gestion de ce site unique au monde. En accord avec le label Tourisme & Handicaps, cet outil pédagogique et innovant est compatible avec les fonctions d'accessibilité intégrées aux téléphones portables. Et pour la suite, l'ONF s'est déjà rapproché de l'Université de Reims pour développer une version en anglais.

De nombreuses perspectives pour la suite

L'obtention du label Forêt d'Exception® récompense plusieurs années d'effort et représente le passage vers une nouvelle phase plus opérationnelle de la concertation menée avec les acteurs du territoire. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : une étude archéologique des forêts domaniales grâce à des relevés Lidar, la réalisation de sentiers de découverte et d'interprétation, une thèse sur la génétique des Faux, etc. ; d'autres sont d'ores et déjà en réflexion pour le prochain programme d'actions. Le projet se veut évolutif et actualisable afin de répondre aux progressions du contexte territorial.

Agence interdépartementale Aube-Marne
10 rue Pasteur - 51470 Saint-Memmie
Juin 2017

Rédaction Célia Gobeaut
Photographies couverture © C. Manquillet-Coll. ADT Marne
Graphisme Valérie Charlanne
Impression Fontainebleau

PEFC 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org